

Blois, le 09 juin 2023

PARRAINAGE DU « TERRIBLE » PAR LE DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER : DES COLLÉGIENS RACONTENT LEUR VISITE À BREST ET L'ÎLE LONGUE

Jeudi 8 juin 2023, une cinquantaine d'élèves des collèges *Louis-Pergaud* de Neung-sur-Beuvron et *Sainte-Marie* de Blois, accompagnés de leurs professeurs, ont exposé, en salle Kléber-Loustau du conseil départemental, les travaux réalisés suite à leur visite à la base aéronavale de Landivisiau, à Brest et à la base sous-marine de l'Île longue dans le cadre du parrainage du SNLE *Le Terrible* par le département de Loir-et-Cher.

Les 10 et 11 novembre prochain, le département de Loir-et-Cher commémorera, à Vendôme, le cinquième anniversaire du parrainage du Sous-marin Nucléaire Lanceur d'Engins (SNLE) *Le Terrible* qui matérialise un lien Armées-Nation solide avec la Marine Nationale.

À ce titre, chaque année, deux classes de collégiens travaillent avec un professeur volontaire sur les enjeux de défense, la dissuasion nucléaire et les SNLE.

- En avril et mai, avec l'appui financier du conseil départemental, elles se rendent à Brest et l'Île Longue pour visiter les installations de la Marine et découvrir un SNLE.
- En juin, les élèves viennent présenter le récit de leur voyage au conseil départemental et des autorités militaires.

En avril et mai dernier, des élèves de 4^e du collège *Louis-Pergaud* de Neung-sur-Beuvron et de 3^{ème} du collège *Sainte-Marie* de Blois se sont rendus à Landivisiau, Brest et l'Île Longue pour découvrir le sous-marin. Ils ont restitué, le 8 juin, leurs visites devant des élus du conseil départemental, Bruno Chauvineau, directeur diocésain de l'enseignement catholique, Laurent Quinnesière, principal du collège *Louis-Pergaud*, Corinne Cavois, directrice du collège *Sainte-Marie* de Blois et le Capitaine de Corvette Marc Dellal, en direct de Brest, futur commandant adjoint opérations du *Terrible*.

Durant trois jours, ils ont pu aller à la rencontre d'acteurs de la Défense nationale sur les sites militaires d'exception de l'Île Longue et de la base navale de Brest, d'ordinaire fermé au public. Le but de ce voyage : découvrir le monde inconnu des sous-marinières et comprendre les enjeux des sous-marins dans la dissuasion française.

« La finalité de ce parrainage est de renforcer le lien Armée-Nation et de créer des relations régulières entre les habitants du Loir-et-Cher, les jeunes en particulier, la Marine nationale et les équipages du Terrible. C'est aussi une possibilité pour vous, les jeunes, de découvrir des métiers et des carrières que vous ne connaissiez pas et vous donner envie, pourquoi pas, de devenir aussi marin ou sous-marinière un jour... Je me souviens par exemple du boulanger du Terrible qui avait fait ses études à Blois... » a déclaré Philippe Gouet dans son allocution d'introduction.



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



La [Marine Nationale](#) recrute en effet environ 4 000 nouveaux marins et sous-mariniers chaque année dans 80 métiers et 14 domaines d'activité.

Au terme des deux présentations réalisées par les collégiens, le Capitaine de Corvette Dellal a pris la parole pour les remercier et leur signifier toute la valeur de ces échanges.

Se traduisant traditionnellement par un accueil de l'équipage dans le territoire, le parrainage du SNLE *Le Terrible* par le département de Loir-et-Cher vise à entretenir, en cohérence avec l'esprit de la « Journée Défense et Citoyenneté », le lien entre les habitants, les jeunes et les représentants de la Marine nationale. Ainsi, de nombreux projets sont régulièrement menés pour renforcer le lien Armée-Nation :

- un détachement de sous-mariniers participe régulièrement aux cérémonies patriotiques ;
- des conférences sur les enjeux de Défense et des opérations de promotion des métiers de la Marine sont organisées.
- Une délégation d'entreprises et d'établissements d'enseignement se rendra prochainement à Brest ainsi qu'à l'Île Longue dans le cadre d'un croisement de cultures.
- La dernière édition des [Rendez-vous de l'histoire](#) à Blois, du 5 au 9 octobre 2022, a été consacrée, sous la présidence d'Isabelle Autissier, à « La Mer ». De nombreux événements ont été proposés par la Marine nationale et le conseil départemental pour mettre en valeur le parrainage du *Terrible*, en partenariat avec la base de l'Île Longue, dont en particulier :
 - deux expositions, l'une sur la Marine par l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) l'autre sur l'Île Longue et ses missions (Base de l'Île Longue) dans le cloître de l'Hôtel du département,
 - une grande conférence exceptionnelle du chef d'état-major de la Marine, Pierre Vandier, animée par la Fondation de la mer, samedi 8 octobre à la Halle aux Grains,
 - des conférences de l'Académie de la Mer,
 - des conférences historiques sur les 50 ans de la dissuasion nucléaire, l'Île Longue, le naufrage de *la Minerve*, ...
 - deux conférences économiques de *Naval group* et *Ariane Group*.

« Le conseil départemental accueille une exposition de [l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense \(ECPAD\)](#), dans le cadre des RVH depuis 2009. Agence d'images du ministère de la Défense, l'ECPAD est un centre d'archives et de production audiovisuelle de premier plan. Depuis 1915, l'ECPAD, et ceux qui l'ont précédé, assurent la documentation institutionnelle – par la photographie, le film et la vidéo – de la vie militaire et de tous les conflits auxquels l'armée française a participé. Il conserve et diffuse également la production audiovisuelle d'autres services et unités des armées, constituant ainsi une mémoire riche de plus de dix millions d'images. La longévité de ce partenariat atteste de l'importance que le conseil départemental porte aux enjeux de défense, qu'ils soient d'ordre opérationnels ou mémoriels » rappelle Philippe Gouet.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse

Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

